

Postulat du PLR pour que la Ville de Nyon mette en place des conditions-cadre pour une électromobilité ambitieuse

Une commission se penche actuellement sur la question de l'écomobilité pour les taxis. Le PLR souhaite élargir le débat et demander à la Municipalité de proposer au Conseil le concept nyonnais pour la mobilité individuelle du futur.

Notre parti observe l'évolution des modes de transports des Nyonnais. Le dernier comptage effectué nous a appris un certain nombre d'enseignements, dont celui relatif à la stabilité du trafic routier en parallèle aux efforts consentis par nos transports publics ces dernières années.

Nous observons aussi que les constructeurs automobiles se démènent pour révolutionner le mode de transport individuel, passant d'une conduite à moteur à énergie fossile à une motorisation hybride, totalement électrique ou à pile à hydrogène.

Une délégation du secteur de la mobilité électrique s'est réunie dernièrement en table ronde avec des représentants de la Confédération, des cantons et des villes afin de définir comment augmenter la part des véhicules électriques. Tous se sont mis d'accord pour établir ensemble une feuille de route dans les mois à venir, qui aura pour objectif d'augmenter à 15 % la part des véhicules électriques dans les nouvelles immatriculations d'ici à 2022.

C'est demain.

Comment notre ville s'adaptera à cette évolution ? Le PLR souhaite une position ambitieuse de notre Ville. Nous sommes reconnus comme « Cité de l'énergie », nous avons un réseau de transports en commun assurant un service tous les quarts d'heure, nous rêvons que notre ville soit reconnue comme « ville pionnière de l'électromobilité ».

Lorsque notre population roulera à 15% en voiture électrique, nous devons être prêts à répondre à ces nombreux défis. Comment nos habitants pourront s'approvisionner en énergie lorsqu'ils seront rentrés à la maison ? Est-ce que nos plans de quartiers prévoient des stations de recharge ? Est-ce que l'offre s'étendra au domaine public afin d'offrir un réseau de recharge dense et efficace qui répondra aux besoins quotidiens des habitants et des entreprises ?

De plus, notre ville a la chance de détenir des services industriels qui pourraient se positionner de manière prépondérante pour distribuer cette énergie qui sera consommée par nos habitants et son économie. Cela représenterait un potentiel de développement non négligeable pour nos SIN et une perspective de rentrées financières supplémentaires hors du champ de la péréquation intercommunale.

En conclusion, nous demandons à la Municipalité de présenter au Conseil un concept d'électromobilité ambitieux. Nous souhaitons que ce postulat soit renvoyé directement à la Municipalité.

Pour le PLR,

Stéphanie Sahli

Yves Gauthier-Jaques

Luciano De Garrini